

Budget 2011 : aggravation de la crise du logement

Le ministre du budget vient d'annoncer de nouvelles mesures d'austérité qui vont mettre à mal la situation du logement en 2011. A nouveau, ce sont les ménages modestes et le logement social qui sont attaqués. La CNL dénonce vigoureusement cette aggravation de la crise du logement.

Le gouvernement a décidé de supprimer la possibilité, pour les étudiants et leurs familles, de cumuler l'Aide Personnalisée au Logement et la demi-part fiscale attribuée pour enfant à charge. Alors que les jeunes rencontrent d'énormes difficultés pour accéder à un logement et qu'ils doivent souvent compter sur les solidarités familiales pour financer leur logement dans le cadre de leurs études, une telle mesure est totalement injuste et scandaleuse.

Pour la CNL, cette annonce est d'autant plus insupportable que les aides au logement n'ont pratiquement pas été relevées depuis des années et que le nombre de ménages en situation d'impayés ne cesse d'exploser.

Par ailleurs, la confédération Nationale du Logement dénonce vigoureusement la chute vertigineuse des financements pour le logement social. En effet, il est prévu que les aides à la construction chutent de 74% entre 2010 et 2011, alors qu'elles sont déjà à un niveau historiquement bas. De plus, le gouvernement va continuer de ponctionner le 1% logement pour financer l'ANAH et l'ANRU, à hauteur de 1.25 milliard d'euros par an. C'est, à nouveau, un véritable hold-up, un détournement de la mission de cette institution et des moyens financiers en moins pour le logement social.

Pour la CNL, le plan de rigueur est en marche et frappe les couches populaires ainsi que les secteurs sociaux et publics.

Alors que le pays traverse une crise économique et sociale sans précédent, le gouvernement poursuit sa désastreuse logique de désengagement total de la construction et de la réhabilitation du logement social en France en faisant reposer son financement sur d'autres acteurs. Pour la CNL, une fois de plus, ce sont les ménages, notamment les plus modestes, qui vont être les premières victimes de ces coupes budgétaires. Plus intolérable encore, c'est le principe même de solidarité nationale qui est bafoué avec ces nouvelles mesures.

La CNL mettra tout en œuvre pour contrecarrer cette politique d'austérité et appelle au rassemblement et à la riposte. Elle exige que les parlementaires, au moment du vote du budget, prennent leurs responsabilités en refusant catégoriquement de telles propositions socialement et économiquement injustes.

La CNL demande :

- la mise en œuvre d'un Service public national et décentralisé du logement et de l'habitat
- le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs
- la revalorisation de 25 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives
- la construction annuelle de 180 000 logements locatifs véritablement sociaux,
- l'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité
- la garantie et l'amélioration du statut d'occupation des locataires

A propos de la Confédération Nationale du Logement (CNL)

Première organisation nationale d'habitants avec 80 000 familles adhérentes et 800 représentants élus dans les Conseils d'administrations des organismes HLM et EPL, sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous. Fondée en 1916, la Confédération Nationale du Logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.